

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EPINAL - 8801 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 24/11/2025 - 7905 - 2024 B 00924 - 937 919 900 - AB entreprises

AB entreprises
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 25 route de Saales
88100 PAIR ET GRANDRUPT
937 919 900 RCS EPINAL

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 05 NOVEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2025

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mai 2025 s'élevant à
-2 423,28 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :

-2 423,28 euros

↳ **En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à -2 423,28 euros.**

L'Associé Unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme

Le Président



①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD2025

Désignation de l'entreprise		25 route de Saales		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		88100 PAIR ET GRANDRUPT		Durée de l'exercice en nombre de mois *		
SIRET		9 3 7 9 1 9 9 0 0 0 0 0 1 2		Durée de l'exercice précédent *		
		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
		31052025				
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
		Net		Net		
		3		4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012			
		014	016	5 890	549	
	Immobilisations corporelles*	028	030	26 878	2 418	
	Immobilisations financières* (1)	040	042	780	780	
	Total I (5)	044	048	33 548	2 968	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	900	
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	070	1 748	1 748	
		072	074	2 501	2 501	
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	1 290	1 290	
	Charges constatées d'avance *	092	094	868	868	
	Total II	096	098	7 307	7 307	
	Total général (I + II)	110	112	40 855	2 968	
PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		
		NET		NET		
		1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 500			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	(2 423)			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	(923)			
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	29 498			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 692			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 469)	172	5 480			
	Comptes courants d'associés	173	51			
	Autres dettes	175	90			
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	38 811				
Total général (I + II + III)		180	37 888			
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	24 711	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	33 548	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

AB

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **SASU AB entreprises**

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
31/05/2025

Exercice N-1 clos le

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210						
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215 217	214						
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		218	27 190					
	Production immobilisée *		222	900					
	Subventions d'exploitation reçues		224						
	Autres produits		226						
			230	4					
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	28 094				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234						
	Variation de stock (marchandises) *		236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240						
	Autres charges externes *: (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	19 948					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	655					
	Rémunérations du personnel *		250	4 333					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	2 141					
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)	255	254	2 968					
	Dotations aux provisions		256						
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260	262						
		Total des charges d'exploitation (II)	264	30 045					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(1 951)					
	Produits financiers (III)		280						
	Produits exceptionnels (IV)		290						
	Charges financières (V)		294	817					
	Charges exceptionnelles (VI)		300						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	(345)					
		2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	(2 423)				
RÉINTEGRATIONS	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		312		314 2 423				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		316						
	Provisions non déductibles*		318						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		322						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247	324						
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	575					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999						
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138		997	
			Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Basins urbains à dynamiser-BU/D (art. 44 sexdecies)	992		342	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)	181			
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	641		350	345
	dont divers*		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1	352		
	Déficit col. 2					354	2 193		
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)								
	Déficits antérieurs reportables : *								
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1	360		
	Déficit col. 2					372	2 193		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

BA

A3